NAVARRENX

Bastides 64 : les nouveaux délégués font connaissance avec l'association

L'association multiplie animations et activités afin de faire rayonner les Bastides du Béarn et du Pays basque.

Nadine Barthe la nouvelle édile et Jean Baucou (debout) accueillent les participants au conseil d'administration. © JEAN-PIERRE OMPRARET

Une quarantaine de membres de Bastides 64 se sont retrouvés à leur siège social dans les locaux de la mairie accueillis par Nadine Barthe, la nouvelle édile, et Jean Baucou, l'ancien maire, faisant également partie des membres fondateurs de l'association. Après un premier tour de table de présentation, notamment des nouveaux délégués issus du dernier scrutin et mandatés par leur conseil municipal (3 délégués par bastide), Jean Baucou et Jean-Paul Valois prenaient tour à tour la parole pour présenter l'association fondée en décembre 2002, qui regroupe 15 communes édifiées en bastides(*) dont la dernière en date, Tardets.

Valoriser ce patrimoine particulier

Ils rappelaient ensuite les objectifs poursuivis par Bastides 64 : la volonté de conserver et valoriser un patrimoine commun, par exemple la réhabilitation des places et leur labellisation grâce à diverses subventions notamment de la région et du département ; la poursuite et la mise à jour des recherches historiques sur l'avènement des bastides et leur diffusion par l'organisation d'un week-end annuel forum médiéval (conférences, expositions), la publication de nouveaux ouvrages, la tenue d'un site internet ; le renforcement des animations culturelles locales (festival des bastides enchantées, peindre en bastides, rando-bastides en partenariat avec les Gîtes de France, présentation pédagogique et ludique de maquette de bastides dans les écoles…) ; des actions pour un développement touristique de qualité avec une signalisation routière, l'édition de flyers, plaquettes touristiques (20 000 exemplaires) et guides de l'été. « Toutes ces actions visant à revitaliser et conforter le cadre de vie des habitants et contribuer au développement de l'économie et à la prospérité des bastides », comme le soulignent les deux orateurs.

Jean Baucou rappelait ensuite que Bastides 64 adhère également avec quatre autres départements (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne) à la Fédération des Bastides d'Aquitaine dont il est président, une structure qui permet de présenter d'importants projets d'aménagements, communs à toutes les bastides, en partie financés par la région et dans le respect du patrimoine « une reconnaissance et un véritable soutien ».

Les discussions se poursuivaient entre constat de programmation 2020 perturbée et report des événements en 2021 et désir d'organiser en fonction des consignes sanitaires une animation ou activité remettant les bastides sur le devant de la scène.

Une proposition d'inviter les finalistes des cinq dernières éditions du festival Bastides Enchantées pour un concert était formulée et soumise à l'étude de l'assemblée. L'organisation à l'automne de journées Peindre en Bastide « qui a l'avantage de se dérouler en plein air » et rencontre habituellement un beau succès en attirant à chaque édition une douzaine d'artistes-peintres amateurs était en bonne voie de réalisation ainsi que le projet d'une étape « rando-bastide », marche découverte entre 2 bastides.

Un conseil d'administration est prévu d'ici la fin de l'année pour élire le nouveau bureau.

→ **Bastides64.org et bastidesdaquitaine.org**

ZOOM

Une convention pour la sortie d'un nouvel ouvrage

Une signature d'une convention a été signée entre Maïté Capdouze présidente du Cercle historique de l'Arribère (Char) et Jean-Paul Valois. Il s'agit d'une nouvelle collaboration pour l'édition de son prochain ouvrage « Dominer et défendre le territoire à l'époque des Bastides » qui reprend les actes des colloques de Geaune (40), de Domme (24) et de Bastides 64. Produit à 200 exemplaires au prix de 14 € l'unité, l'ouvrage devrait paraître cet automne.

La République du 7 juillet 2020